

## ***L'UNSA appelle à faire barrage au Front National***

**Le Conseil National de l'UNSA, réuni le 26 avril 2017, appelle les salariés et les citoyens à faire barrage à Marine Le Pen et au Front National en utilisant, le 7 mai prochain, le bulletin Macron, seul candidat républicain en lice.**

Fidèle à sa charte des valeurs, l'UNSA ne peut en effet qu'alerter sur le danger de l'arrivée au pouvoir d'État d'une candidate dont le programme, fondé sur une conception autoritaire du pouvoir, sur le nationalisme et la xénophobie, menacerait la démocratie dont le syndicalisme est une expression, fracturerait violemment le pays et l'exposerait à des conséquences sociales et économiques graves.

Pour l'UNSA, dans ce moment très sensible de la vie de notre pays, la préservation du cadre démocratique, des libertés fondamentales, dont la liberté syndicale, et du vivre ensemble républicain, est une exigence absolue.

En portant cette exigence par le bulletin de vote, l'UNSA ne donne de chèque en blanc à personne.

Elle ne renonce en rien à ses mandats, à sa liberté d'analyse, de revendication et d'action et à son indépendance.

**Motion du Conseil National de l'UNSA des 26-27 avril 2017**

### ***Face à la haine, face à Le Pen, la République Réplique***

**Les résultats inquiétants du premier tour de l'élection présidentielle ont placé l'extrême-droite, à travers Marine Le Pen, au second tour ; une mobilisation citoyenne s'impose pour réaffirmer notre attachement aux valeurs de la République et de la démocratie.**

**Madame Le Pen a beau avoir bénéficié de maintes complaisances médiatiques, intellectuelles et politiques dans son entreprise de banalisation, elle n'en demeure pas moins une ennemie de ces valeurs.**

**Ce jeudi 4 mai à Paris, un grand concert sera donné sur la place de la République de 18h00 à minuit. Une vingtaine d'artistes et de personnalités viendront animer cet événement citoyen majeur.**

Portée par un collectif de plus de 30 associations (dont l'UNSA), cette initiative vise à réunir le front le plus large possible afin d'exprimer l'unité de la société civile face aux dérives racistes, antisémites, homophobes, sexistes et négationnistes du Front National de Marine Le Pen.

Lors de cette soirée, chacune et chacun est invité à venir exprimer un message commun : faire barrage au Front National dans les urnes ce 7 mai 2017.

Nous nous souvenons, car nous la connaissons peut-être mieux que quiconque, de notre histoire européenne et des plaies laissées par l'avènement de l'extrême droite au pouvoir il y a quelques décennies à peine, des plaies que nous travaillons encore aujourd'hui à refermer.

Chaque individu est invité à se mobiliser et à faire un choix clair. Celui-ci ne sera pas aussi simple pour les uns que pour les autres. Mais il doit être fait.

Parce que notre pays ne doit pas retomber dans un régime dans lequel les droits des uns ne seront plus les mêmes que ceux des autres.

Parce que nous devons protéger notre État de droit dans lequel la liberté d'expression et de manifestation restera un principe inscrit dans la loi.

Parce que nous avons notre rôle à jouer pour empêcher de rallonger la liste des nationalistes réactionnaires au pouvoir dans le monde.

Parce que la démocratie doit être protégée de ceux et celles qui cherchent à l'instrumentaliser et l'affaiblir pour mieux la détruire.

Pour toutes ces raisons, nous appelons à voter le 7 mai contre Marine Le Pen. Ce jour-là, il ne s'agira pas de s'abstenir ou de voter blanc mais de faire en sorte que Marine Le Pen réalise le score le plus faible possible.

## **Appel d'un collectif de plus de 30 organisations, dont l'UNSA**

### ***Un 1<sup>er</sup> mai 2017 sous le signe de la clarté***

**Le 1er mai 2017, situé à 6 jours seulement du 2<sup>nd</sup> tour de l'élection présidentielle, ne pouvait faire l'impasse sur une situation où un choix décisif se profile pour la démocratie dans notre pays et en Europe.**

**Face à cette situation très grave, l'UNSA a fait le choix de la clarté : l'urgence démocratique est de faire barrage lorsque Marine Le Pen, candidate du Front National, postule à diriger l'Etat sur un programme nationaliste et xénophobe, qui remettrait en cause les bases mêmes de notre vivre ensemble démocratique, lequel conditionne aussi la capacité d'existence d'un syndicalisme libre et indépendant.**

Dans le cadre de la loi électorale qui régit l'élection présidentielle, cela passe par l'utilisation du bulletin de vote Macron.

C'est ce que nous avons dit ce 1er mai à Paris, dans le cadre d'un large rassemblement d'associations de la société civile, aux côtés de la CFDT, de la FAGE, de la Mutualité Française, de SOS Racisme, de SOS Homophobie, de l'Inter LGBT, de la Ligue de l'Enseignement, du Pacte Civique...

Ce même message a été relayé dans de nombreux départements par les Unions Départementales UNSA.

### ***Le Conseil économique social et environnemental a voté son avis sur le Revenu minimum social garanti***

**Suite à une saisine du CESE du Président de l'Assemblée nationale sur la nécessité de « clarifier et la simplifier du système d'accès aux aides avec pour double objectif d'accroître son efficacité pour les bénéficiaires et renforcer son acceptabilité par tous les citoyens », Martine Vignau, secrétaire nationale UNSA, a été désignée comme co rapporteur de l'avis intitulé le Revenu Minimum Social Garanti, avec Marie Aleth Gard, vice-présidente d'ATD Quart Monde.**

La France, 6<sup>ème</sup> puissance mondiale compte près de 9 millions de femmes, d'hommes et d'enfants soit 14% de la population vivant sous le seuil de pauvreté, ce qui veut dire vivre avec moins de 1008 euros par mois, avec, en plus, beaucoup de soucis au quotidien, soucis de logement, de santé, d'emploi, d'éducation, de culture, etc ... Près de 2 millions de personnes vivent dans la grande pauvreté.

A partir des 35 auditions faites au mois de décembre, un dispositif unique, simple et facile d'accès a été imaginé afin de garantir un revenu stable qui améliore l'efficacité de ces politiques, tout en étant bien accepté par les citoyens.

Cet avis présente une étape décisive dans la réorganisation des moyens et des processus d'aides pour permettre à toute personne en situation de précarité économique d'avoir des conditions de vie plus dignes et équitables et porteuses autant que possible d'évolution inclusive.

Ce revenu minimum social garanti constitue le socle de la solidarité nationale à l'égard des personnes en situation de fragilité économique et sociale.

Les 25 préconisations ont pour objectif de garantir un revenu stable à toutes les personnes en situation de fragilité économique et sociale, de simplifier l'accès au Revenu Minimum Social Garanti et de favoriser l'émancipation des bénéficiaires du RMSG par une démarche d'accompagnement dans l'emploi.

Ce revenu socle, attaché à la personne, d'un montant de 600€, est conçu pour toutes les personnes en difficulté financière. Il est versé sous conditions de ressources. Il se substitue aux minima sociaux existants, à l'exception de l'allocation pour demandeur d'asile et uniquement partiellement à l'allocation aux adultes handicapés et à l'allocation de solidarité pour personnes âgées (ASPA).

Son accès est ouvert dès 18 ans pour les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation qui ne bénéficient d'aucun soutien de leurs parents. Cependant l'attribution de ce revenu sera subséquente d'une contractualisation avec un dispositif d'insertion vers et dans l'emploi.

L'avis est disponible sur le site du Conseil [www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)

### ***Le fait syndical dans l'entreprise : la note de Terra Nova***

**L'UNSA a contribué avec la CFDT à la rédaction d'une note sur « le fait syndical en entreprise : Une feuille de route réformatrice pour les années qui viennent », note publiée fin avril par le think-tank Terra Nova.**

Dans le cadre des élections présidentielles, il nous est apparu indispensable de mettre clairement en exergue les raisons pour lesquelles le fait syndical en entreprise doit être défendu, de répondre aux objections, préjugés et résistances qui en limitent le développement, et de formuler des propositions concrètes pour en garantir l'efficacité et la légitimité.

Rappeler que la présence syndicale en entreprise est un atout pour les salariés dont les intérêts doivent être défendus collectivement et démontrer l'efficacité des organisations réformatrices au service des salariés.

Retrouvez les différentes pistes explorées dans la note publiée sur notre site :

<http://www.unsa.org/Le-fait-syndical-en-entreprise-des-propositions-de-l-UNSA-la-CFDT-et-Terra-Nova.html>

### ***L'UNSA magazine 184 est paru !***

Envie de le lire : <http://www.unsa.org/>

Envie de s'abonner, c'est simple : <http://www.unsa.org/mag/abonnement/>

imprimez, signez et envoyez à :

**UNSA Magazine abonnements**  
21 rue Jules Ferry 93177 Bagnolet cedex

**Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous.**

**Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou : [Pascal.priou@unsa.org](mailto:Pascal.priou@unsa.org)**

**Édito** : A bon entendeur, salut

**Agenda**

**L'UNSA dans les médias**

**Ils ou elles font l'UNSA :** Nouvelles sections syndicales- Résultats électoraux- Omar Elmhine, délégué syndical UNSA PSA Poissy- Sandrine Verdier, déléguée centrale syndicale UNSA Manpower

**Activités nationales :** le combat contre les violences faites aux femmes- La loi d'adaptation de la société au vieillissement- le congrès du SE UNSA- Au CEFU on s'occupe de moi

**Dossier :** Représentativité, l'UNSA continue sa progression

**Fonction Publique :** Interview de Jérôme François UNSA SDIS 95- Campagne 2017, le service public au cœur

**Europe et international :** Le traité de Rome a 60 ans- L'Europe a besoin d'augmentations salariales-

**Actualité juridique :** Voile au travail- La transparence financière- Le contenu des informations de la BDES

**Culture et société :** Interview : 3 questions à Michel Debout sur l'épuisement professionnel

**Consommation :** Le médiateur du tourisme et du voyage

## ***Nouvelles affiliations, nouvelles implantations***

**Dans les secteurs les plus divers, l'UNSA continue sa progression...**

### **Evolution des organisations syndicales adhérentes et des affiliations (article 1&2 du RIN) :**

**L'UNSA Territoriaux (pôle 8 - OSA 550)** nous informe de la désaffiliation en son sein de 2 structures : le syndicat UNSA Territoriaux du Carcassonnais, le syndicat UNSA Territoriaux Covaldem 11 et de l'affiliation du syndicat UNSA Territoriaux de la Communauté d'Agglomération de Saintes (17 – Nouvelle Aquitaine).

**L'UNSA Finances et Industrie (pôle 8 - OSA 504)** nous informe de l'affiliation en son sein du syndicat UGA INSEE UNSA, syndicat des attachés statisticiens de l'INSEE.

### **Les organisations syndicales adhérentes nous informent de leurs nouvelles implantations syndicales (article 1 du RIN) :**

#### **Créations de sections syndicales :**

##### **> UNSA Agriculture Agroalimentaire UNSA 2A (pôle 1) :**

Domaine des climats réunis – Meursault (21), Grap'Sud Union - Cruviers-Lascours (30), SCEA Château-du-Taillan – Le Taillan-Médoc (33), Abattoir Pays de Soule – Mauléon-Soule (64), Jardinier Iris – Saint-Fons (69), Obione – Macon (71), Caisse régionale du Crédit Agricole de la Réunion – Saint-Denis (974)

##### **> Fédération UNSA Banques Assurances (pôle 2) :**

**Assurances :** Eurexo – Marseille (13), SOGAREP – Aubervilliers (93), SOGECAP – Paris La Défense (92)

**Sociétés Financières :** Carrefour Banque Courcouronnes (91), Action Logement – Paris (14<sup>ème</sup>), GENEFIM –Paris (9<sup>ème</sup>), IBM Finance

**Banques :** Bnp Paribas Investment Partners – Paris (9<sup>ème</sup>)

##### **> Fédération Commerce et Services UNSA (pôle 3) :**

Hôtel Méridien – Nice (06), D3T Distribution – Carvin (62), Bateaux parisiens – Paris (7<sup>ème</sup>), Booking.com France – Paris (8<sup>ème</sup>), Selecta – Paris (16<sup>ème</sup>), Amazon.fr Logistique – Clichy (92), FNAC SA – Ivry-sur-Seine (94)

> **UNSA Spectacle Communication (pôle 4) :**

MC2 Maison de la Culture – Grenoble (38), Les Echos – Paris(2<sup>ème</sup>), Ericsson Broadcast Service France – Boulogne-Billancourt (92), Deluxe Media France (Saint-Cloud (92)

> **Union Fédérale de l'Industrie & la Construction UFIC-UNSA (pôle 5) :**

**UNSA Energie** : GRDF Direction réseaux Centre - Clermont-Ferrand (63), ENEDIS Direction Régionale Auvergne - Clermont-Ferrand (63)

**UNSA MTD** : SUEZ RV Recyclage et Valorisation Centre Est Valorisation – Lyon (69)

**UNSA DCNS** : DCNS Energie – Paris (15<sup>ème</sup>)

**UNSA Chimie Pharmacie** : Holliday Pigments – Comines (59),

**UNSA Industrie** : Socodei Centraco – Bagnols-sur-Cèze (30), Siniat – Saint-Loubes (33), Must SAS – Heillecour (54), Axima Réfrigération France – Bischheim (67), Arbonis SAS – Verosvres (71), MFP Michelin – Blanzay (71), NWilo Salmson France – Chatou (78), OSN Sud SAS – Six-Fours-les-Plages (83), Ericsson France- Massy (91), Lisi Aerospace – Saint-Ouen-l'Aumone (95)

> **Fessad-UNSA (pôle 6) :**

Mission Locale Jeunes (MLJ3M) – Montpellier (34), Crescendo (Etablissement d'accueil jeunes enfants) - Paris (19<sup>ème</sup>), OPH Bobigny (93), URSAFF Lorraine, CPAM Moselle (57), BNP Paribas Asset Management

> **UNSA Prévention Sécurité (pôle 6) :**

Guardian France – Bobigny (93)

> **UNSA Transport (pôle 7) :**

**Transport logistique** : Transport Lasternas Satar – Objat (19), Kuehne & Nagel Road - Périgueux (24), GPA Transport – Livron (26), Kuehne & Nagel Road – Lothey (29), Courriers de la Garonne – Toulouse (31), Transports Bijot – Tinqueux (51), SN Struby – Witry-les-Reims (51), Aftral Inter Région Nord - Breuil-le-Vert (60), SRA SAVAC – Vaux-en-Velin (69), Dimotrans – Pusignan (69), Kuehne & Nagel Road - Appoigny (89),

**Transport urbain** : Kéolis Sein Val-de-Marne – Athis-Mons (91), Transdev IDF Vaux-le-Penil – Melun (77), Transdev Autocars Marne La Vallée – Lagny-sur-marne (77), Aftral Inter Région Nord

**Transport aérien** : Aeroshuttle – Wissous (91), LP Art – Montreuil-sous-Bois (93), SGB Groupe 3S – Orly Gare (94), H.Reinier Orly Galeries – Orly Gare (94)

> **UNSA Santé Sociaux Publics et Privé (pôle 8) :**

EHPAD Saint-Martin Groupe Colisée – Mougins (06), Association Sara-Logisol – Marseille (13), Hôpital local – Rosheim (67), Hôpital des Deux rives – Valence d'Agen (82), Polyclinique Synergia Ventoux – Carpentras (84), Groupement Hospitalier Est Réunion GHER – Saint-Benoit (974)